

Compte rendu de l'assemblée générale du **club d'histoire de Beuvry** qui s'est déroulée au manoir de l'Estracelles le samedi 19 octobre à 16 heures.

Présence de monsieur Hazebrouck maire de Beuvry et de monsieur Cuber, adjoint.

Accueil des participants

Rappel des objectifs de l'association

- ✓ retracer l'histoire de la commune,
- ✓ conserver la mémoire en recueillant les témoignages ,les anecdotes, en faisant la collecte des documents, des objets, des cartes postales, etc...en les reproduisant, en veillant à leur conservation et a leur classement.
- ✓ faire connaître nos recherches, en réalisant des expositions, des publications
- ✓ rassembler et transmettre à nos enfants ce patrimoine.

Rapport moral et activités en 2001/2002

- ✓ Collecte de traces orales et écrite
- ✓ Exemple : chronique d'un autre temps à la maison de retraite.
- ✓ Création d'un site informatique (histoire.beuvry.free.fr)
- ✓ Participation aux journées du patrimoine (présentation et visites guidées du moulin).
- ✓ Recherche de documents aux archives départementales.

Il est décidé de continuer de nous rencontrer chaque dernier mercredi du mois à 18 heures à l'école Apollinaire

Nos projets en 2002/2003

En plus des activités habituelles de recherche :

- ✓ Continuer le développement du site internet.
- ✓ Améliorer notre participation au journées du patrimoine.

Rapport financier

Notre jeune association dispose de peu de moyens qui sont constitués par les cotisations des adhérents et la subvention de la mairie.

Le rapport financier présenté par le trésorier à été approuvé a l'unanimité.

Les cotisations 2002/2003 sont fixées a 8€.

Questions à monsieur le Maire

- ✓ Manoir de l'Estracelles : Le process de donation du manoir des Amis du Musée de Béthune à la Mairie de Beuvry débuté en janvier 2002 est toujours en cours. La Mairie attend le compte-rendu du cabinet d'architecture ayant effectué une visite le 27 août dernier. En l'absence de réponse depuis ces 4 derniers mois, vous allez demander à ce qu'une relance soit effectuée afin d'accélérer le processus de décision. Nous avons également noté que vous n'envisagez la reprise du Manoir que pour une gestion et une animation réalisée par ARTOIS-COMM et non par la ville de Beuvry (pas de projet d'affectation du Manoir identifié pour l'instant).
- ✓ Prévôté de Gorre : vous n'envisagez pas de classement ou d'inscription afin de ne pas obtenir de contraintes lors des projets d'aménagement qui seront réalisés. Ces projets concernent l'aménagement d'une salle communale dans les dépendances et en

prévision (moyennant concertation avec ARTOIS-COMM) l'aménagement de salle pour des associations ou une annexe du musée de Béthune dans le corps de logis principal – pas de projet précis pour l'instant relativement à l'aménagement général ou l'aménagement du bois.

- ✓ Chapelle des Gosses de Gorre : La mairie a contacté à plusieurs reprises les descendants de la famille pour racheter le site, mais ceux-ci ne sont pas d'accord et des problèmes de succession empêchent la cession du bien qui continue à se détériorer pendant ce temps.
- ✓ Mise en valeur et sauvegarde du patrimoine privé : il n'est pas du rôle de la Mairie d'intervenir dans la sauvegarde du patrimoine privé de la commune ; encore moins du patrimoine religieux de type privé (chapelles). Aucune action ne sera prise en ce sens.
- ✓ Mise en valeur des bâtiments inscrits ou classés présents sur la commune, notamment par l'enterrement des lignes électriques à proximité, ou l'éclairage : la commune a par le passé essayé d'intervenir sur ce point sans succès et ne peut prendre à sa charge ce type de travaux – il n'est par ailleurs pas prévu de restaurer l'alimentation électrique du moulin de Beuvry vu le peu de manifestations qu'il accueille.

De plus, nous avons bien noté, pour notre demande d'obtention de salle, que comme nous estimons suffisant pour l'instant l'obtention d'une salle disposant d'armoires fermées à clef, celle-ci peut nous être mise à disposition sans délais. Vous avez pu également apprécier la page d'accueil de notre site internet créée le 12 avril 2002 et ouvert au public depuis le 18 octobre 2002. Nous retenons également votre suggestion d'utiliser au mieux Internet afin d'alléger les travaux de secrétariat et de partager les documents collectés ou émis par le club.

Remerciements :

à Monsieur le Maire et la commune de Beuvry pour la subvention
Aux Amis du Musée de Béthune et de l'Estracelles à Beuvry pour le prêt du manoir
Aux enseignants de l'école Apollinaire pour leur accueil lors de nos réunions mensuelles

La réunion se termina autour du verre de l'amitié